

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	3.1.1	Acquisitions de biens immobiliers

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31\_117-DE

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

24

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie COLAS  
M. Loïc DÉSANGLES

**Ont donné procuration :**

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** Mme Émilie SARRAN

**Objet :** Point d'apport volontaire (PAV) - Proposition d'acquisition de la parcelle BV n° 608 sise Avenue du Maréchal Lannes au lieu-dit « Moulin de la Justice »

**RAPPORTEUR :** Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Dans le cadre de l'installation des points d'apports volontaires, la commune se doit d'être propriétaire des terrains d'assise.

Aussi, afin de répondre à cette obligation, monsieur l'adjoint au maire propose à l'assemblée d'acquérir la parcelle cadastrée BV n° 608 sise Avenue du Maréchal Lannes au lieu-dit « Moulin de la Justice », propriété de l'Etablissement Public de Santé de Lomagne, d'une contenance de 81 m<sup>2</sup> au prix de 1 €.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- d'approuver l'acquisition auprès de l'Etablissement Public de Santé de Lomagne, de la parcelle cadastrée BV n° 608, d'une contenance de 81 m<sup>2</sup> au prix de 1 €,
- d'autoriser monsieur le maire à signer l'acte notarié correspondant et tous documents afférents à cet achat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits



Le Secrétaire de séance,  
Émilie SARRAN



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025  
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025**